

En ligne tous les mardis

26 février 2019

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le taux de chômage recule à 8,8%, au plus bas depuis 2009](#)
- [L'année 2019 s'annonce encore très favorable pour l'emploi des cadres](#)
- [La Cour des comptes sermonne Emmanuel Macron pour son laxisme budgétaire](#)
- [Assurance chômage : Muriel Pénicaud «regrette vivement» l'échec de la négociation](#)
- [Assurance chômage : le gouvernement veut réduire les allocations des cadres](#)
- [Les créations d'usines marquent le pas en France](#)
- [Salariés précaires : comment les contrats courts ont été multipliés par quatre en trente ans](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Cour des comptes, rapport annuel 2019. La lutte contre la fraude au travail détaché : un encadrement juridique renforcé, des lacunes dans les sanctions](#)

FISCALITE

- [La ministre Jacqueline Gourault propose l'impôt sur le revenu pour tous, Matignon recadre](#)
- [Les syndicats de patrons demandent plus de convergence fiscale en Europe](#)
- [Fraude fiscale : UBS condamné à 3,7 milliards d'euros d'amende, un record](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Privatisation d'ADP : le Sénat dit non, l'Assemblée nationale aura le dernier mot](#)
- [Apple règle 500 millions d'arriérés d'impôts au fisc français](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Le groupe RATP veut recruter près de 4.700 personnes en 2019](#)
- [Les entreprises qui recrutent en Essonne en 2019](#)
- [Les entreprises qui recrutent en Seine-et-Marne en 2019](#)
- [Les entreprises qui recrutent en Seine-Saint-Denis en 2019](#)

- [Les secteurs qui recrutent dans les Yvelines en 2019](#)
- [Les entreprises qui recrutent dans le Val-de-Marne en 2019](#)
- [Les entreprises qui recrutent dans les Hauts-de-Seine en 2019](#)
- [Recrutement en 2019 : à Paris, ces start-up prévoient d'embaucher](#)
- [Recrutements en 2019 : à Roissy et Orly, la hausse du trafic aérien fait décoller l'emploi](#)
- [Paris repart en guerre contre Airbnb, avec une assignation en justice](#)

TEXTES JURIDIQUES / RAPPORTS DIVERS

- [Cour des comptes : Le rapport public annuel 2019](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le taux de chômage recule à 8,8%, au plus bas depuis 2009

Le 14/02/19, l'Insee a publié les chiffres provisoires du taux de chômage en France, hors Mayotte, au 4^{ème} trimestre 2019. Pour rappel, l'Insee calcule le taux de chômage selon les normes du BIT (bureau international du travail). La définition du BIT d'un demandeur d'emploi : c'est quelqu'un qui est en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui n'a pas effectué une seule heure de travail durant « la semaine de référence », quelqu'un qui est disponible pour travailler dans les deux semaines et a recherché activement un emploi dans le mois précédent, « ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois ». **Les jeunes** : on note une amélioration du taux de chômage des 15-24 ans (il passe sous la barre des 20 %), mais reste néanmoins très élevé. Sont touchés 18,6 % des jeunes hommes, 19 % des jeunes femmes. Dans l'ensemble **le taux d'emploi des 15-64 ans** connaît une légère hausse (+ 0,2 point, à 66,1 % au 4^{ème} trimestre). C'est un plus haut depuis 1980. Concernant **le taux du chômage de longue durée**, à environ 1 million de gens ayant déclaré être en recherche d'un emploi depuis plus d'un an, il s'établit à 3,4 % de la population active (idem qu'au 3^{ème} trimestre, - 0,3 point sur un an). Enfin, **le taux de chômage des seniors** (50 ans et plus) est stable (6,1 %). **Le halo du chômage** : il regroupe des gens qui veulent travailler mais ne cherchent pas activement un emploi ou ne sont pas disponibles immédiatement. Ce halo est en hausse, à 1,5 million de gens qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques (+ 32 000 personnes au 4^{ème} trimestre). **Le sous-emploi** : par définition, il concerne des gens qui désirent travailler plus (temps partiel, par exemple). L'Insee indique qu'il est en légère augmentation (+ 0,2 point au 4^{ème} trimestre).

[https://www.nouvelobs.com/economie/20190214.OBS0159/le-taux-de-chomage-recule-a-8-8-au-plus-bas-depuis-2009.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20190214](https://www.nouvelobs.com/economie/20190214.OBS0159/le-taux-de-chomage-recule-a-8-8-au-plus-bas-depuis-2009.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20190214)

(Source : www.nouvelobs.com du 14/02/2019, avec AFP)

● L'année 2019 s'annonce encore très favorable pour l'emploi des cadres

Le 20/02/19, l'Apec (association pour l'emploi des cadres) a indiqué que 2018 avait été « *un millésime exceptionnel* » et a publié ses prévisions pour 2019. Ainsi, les entreprises du secteur privé devraient embaucher 281 000 cadres cette année (+ 6 % par rapport à 2018). **Les chiffres pour 2018** : l'Apec dénombre 266 400 embauches de cadres (+ 11 % par rapport à 2017). En ont profité tous les profils de cadres, tous les territoires et tous les secteurs. **Gaël Bouron**, responsable adjoint du pôle études de l'Apec : « *[En outre,] pour la première fois depuis dix ans, les effectifs de cadres ont augmenté de plus de 2 %* ». Si les embauches externes ont été dynamiques, il convient de noter une nette progression des promotions internes (+ 9 %). Le solde net : une fois qu'on a ôté les démissions et les licenciements, il est de 73 400 postes. **Les chiffres pour 2019** : quatre régions devraient connaître les progressions les plus importantes : Nouvelle-Aquitaine (entre + 5 % et + 14 %), Auvergne-Rhône Alpes, Île-de-France, Pays de Loire (entre + 2 % et + 11 %). Les régions qui devraient connaître une dynamique « *un peu moins favorable* » tout en gardant un niveau de recrutements aussi important qu'en 2018 : Bourgogne-Franche Comté, Normandie, Centre-Val-de-Loire. **Les secteurs les plus porteurs : 01)-** Les services devraient représenter 44 % de l'ensemble des recrutements. **02)-** L'industrie dont les prévisions d'embauches de cadres s'étalent de + 3 % à + 12 %. La construction devrait au moins égaler le score de 2018. Le commerce, par contre, verrait plutôt une tendance à la baisse des recrutements. Les fonctions « informatique » et recherche et développement devraient caracoler en tête, avec entre 55 000 à 59 300 recrutements pour les fonctions « informatique » et entre 49 100 et 53 000 pour la recherche et développement. **03)-** Les fonctions « commercial-marketing » qui recruteraient 17 % des recrutements de cadres pour l'année, soit entre 43 700 et 53 000 recrutements. La fonction « production industrielle et chantier » devrait elle aussi être dans le positif, avec des embauches prévues entre 4 % et 13 %.

[Retour au sommaire](#)

Ceux qui profiteront le plus de cette tendance : les cadres qui ont de un à dix ans d'expérience. D'après une projection qu'elle a faite sur trois ans, l'Apec conclut que « *le seuil*

des 300.000 recrutements dans l'année pourrait être approché en 2020 et atteint en 2021 », tout en pointant du doigt des aléas qui pourraient venir bousculer ces prévisions : le Brexit et le mouvement des Gilets jaunes par exemple.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600735284672-lannee-2019-sannonce-encore-tres-favorable-pour-lemploi-des-cadres-2246336.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20190220-%5BProv%5D-1413980>

(Source : www.lesechos.fr du 20/02/2019, Leïla de Comarmond)

● **La Cour des comptes sermonne Emmanuel Macron pour son laxisme budgétaire**

Le 06/02/19, **la Cour des comptes** a publié son rapport public annuel (voir le rapport dans son intégralité dans notre rubrique « Textes juridiques / Rapports divers »). Les magistrats estiment que, concernant les finances publiques, le gouvernement n'a pas fait assez. **Didier Migaud**, premier président de la Cour, pointe d'ailleurs du doigt « *l'insuffisance et la grande fragilité du redressement opérés jusqu'à présent* ». Les magistrats expriment également leur inquiétude quant au coût des mesures liées au mouvement des Gilets jaunes, mesures qui devraient peser d'au moins sept milliards d'euros sur le déficit public. Dans la mesure, ajoutent-ils, où « *les mesures de compensation évoquées soient bien prises* ». Avant de constater que la restriction de la baisse de l'impôt sur les sociétés et la taxation des Gafa (géants du numérique) n'ont pas encore été actées dans les textes. De même, le détail des économies de dépenses de l'Etat n'a toujours pas été communiqué. Pour rappel, 1,5 milliard d'euros sont attendus de ces économies. La Cour considère que, vu le ralentissement de la croissance économique, la prévision de déficit public à 3,2 % du PIB (produit intérieur brut) en 2019, (après 2,7 % en 2018), est « *fragile* ». Si elle admet que le dépassement de la barre des 3 % de déficit s'explique par un facteur exceptionnel (la transformation du CICE [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi] en allègement pérenne de charges sociales, pour 0,9 point de PIB), elle s'inquiète de l'incapacité de l'Hexagone à réduire son déficit structurel, « *calculé hors aléas liés à la conjoncture économique* ». Pour elle, c'est cet indicateur qui est considéré comme « *le juge de paix de la capacité d'un pays à redresser sa situation financière* ». Pour rappel, la France devrait, selon les règles européennes, réduire son déficit structurel de 0,6 point par an, afin de passer sous la barre des 0,5 % du PIB. Il se trouve que, pour l'année 2019, ce déficit structurel serait, « *au mieux* », de 2,3 % (idem qu'en 2017). Au sein de la zone euro, la France est dans le peloton de queue, juste devant l'Espagne et l'Italie. Ce problème de déficit structurel a comme conséquence une augmentation de la dette publique. **La Cour des comptes** : « *Ce constat ne fait que confirmer que la France, du fait du caractère incomplet de l'assainissement de ses finances publiques, ne dispose que de peu de marges budgétaires pour faire face à un retournement conjoncturel ou à une situation de crise* ».

[https://www.challenges.fr/economie/la-cour-des-comptes-sermonne-emmanuel-macron_640846#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190206](https://www.challenges.fr/economie/la-cour-des-comptes-sermonne-emmanuel-macron_640846#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190206)

(Source : www.challenges.fr du 06/02/2019, David Bensoussan)

● **Assurance chômage : Muriel Pénicaud «regrette vivement» l'échec de la négociation**

Le 20/02/19, **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, a déclaré qu'elle regrettait « *vivement* » l'échec de la négociation débutée début novembre 2018 entre les partenaires sociaux sur l'assurance chômage. **Mme Pénicaud** : « *Je regrette vivement que les partenaires sociaux n'aient pas pu conclure leur négociation. Le gouvernement prendra ses responsabilités* ». Avant d'ajouter que le gouvernement entendait toujours avancer sur le sujet et que la méthode, ainsi que le calendrier, seraient annoncés dans les jours qui viennent. **Hubert Mongon**, négociateur du Medef : « *Nous faisons le constat que nous ne pouvons trouver aujourd'hui suffisamment de points de convergence* ».

https://www.cnews.fr/france/2019-02-20/assurance-chomage-muriel-penicaud-regrette-vivement-lechec-de-la-negociation?elst_newsletter=20190220-18_814835

(Source : www.cnews.fr du 20/02/2019, AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Assurance chômage : le gouvernement veut réduire les allocations des cadres

D'après le journal **Les Echos** du 25/02/19, le gouvernement entend faire des économies concernant l'assurance chômage et envisagerait de réduire les allocations chômage des cadres supérieurs. Comment ? Soit en réduisant d'un tiers le plafond des indemnités des cadres, soit en instaurant la dégressivité. Edouard Philippe, premier ministre, et Muriel Pénicaud, ministre du travail, avaient déjà évoqué la dégressivité des allocations en septembre 2018, donc avant l'ouverture des négociations entre les partenaires sociaux. Ces derniers avaient choisi de ne pas intégrer cette piste dans leur projet d'accord. Mais, les négociations ayant échoué, le gouvernement reprend la main. En ce qui concerne le plafonnement des allocations chômage, il pourrait être baissé, descendant de 7 700 euros mensuels actuellement (soit quatre plafonds de la sécurité sociale ou PPS) à 4 800 euros. **L'Unedic** a indiqué que cette mesure rapporterait, avec une baisse à trois PPS, 137 millions d'euros ; avec une baisse à 2,5 PPS, 285 millions d'euros. Les premières réactions des partenaires sociaux. **Laurent Berger, CFTD**, considère que baisser l'indemnisation des demandeurs d'emploi, c'est baisser leur capacité à retrouver du travail : « *Il y a un sujet sur les cadres mais l'indemnisation dégressive, je crois que c'est mettre le doigt dans un système qui n'a jamais prouvé son efficacité* ». Avant d'expliquer qu'il « *n'y a pas de négociation* » sur le sujet et « *qu'il faut éviter de stigmatiser telle ou telle population* ». A l'heure où est écrit cet article, **la CFE-CGC** indiquait également son opposition à de telles mesures. Quant à **Geoffroy Roux de Bézieux**, président du **Medef**, il avait exprimé l'opinion de son organisation en septembre 2018, en déclarant que si la dégressivité « *pouvait être une piste* », elle ne devait pas être « *l'alpha et l'oméga de la réforme* ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/assurance-chomage-le-gouvernement-veut-reduire-les-allocations-des-cadres-808655.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190225](https://www.latribune.fr/economie/france/assurance-chomage-le-gouvernement-veut-reduire-les-allocations-des-cadres-808655.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190225)

(Source : www.latribune.fr du 25/02/2019, avec Reuters)

● Les créations d'usines marquent le pas en France

Le cabinet **Trendeo** a annoncé qu'en 2018, il y avait eu un nombre d'ouvertures d'usines plus important que celui des fermetures. Avant d'indiquer toutefois un ralentissement d'activité, ce solde positif descendant de 25 en 2017 à 17 en 2018. Ont été plus particulièrement touchés les trois derniers mois (- 2 en novembre 2018, - 3 en décembre 2018, - 8 en janvier 2019). Le taux d'activité économique des industriels français se situe toujours à un niveau élevé. Le taux d'utilisation des usines manufacturières est de 85,2 % au quatrième trimestre 2018 (source **Insee**). Des filières s'inquiètent cependant. **L'Observatoire de la métallurgie** indique ainsi que la filière diesel va mal, « *avec six établissements en crise avérée à traiter en urgence* ». Une des faiblesses de l'appareil productif hexagonal : un manque de flexibilité et de compétences. Les start-up ont-elles aussi connu un ralentissement, avec 675 annonces de levées de fonds ou de créations d'emplois en 2018 (contre 803 en 2017). Par contre, le montant des levées de fonds est plus important en 2018 qu'en 2017. **Les secteurs les plus touchés par les fermetures d'usines** : l'imprimerie, l'automobile, la métallurgie, l'habillement, le meuble. **Les secteurs ayant connu le plus d'ouvertures** : la chimie, l'industrie du luxe. Sur dix ans de « *crise des usines* », **les régions les plus atteintes** : le Centre (- 87), la Lorraine (- 56), la Picardie (- 53), le Nord-Pas-de-Calais (- 49), Rhône-Alpes (- 42). **Les régions qui ont connu le plus d'ouvertures** : Provence-Alpes-Côte-d'Azur (+ 10), Midi-Pyrénées (+ 5). En ce qui concerne Midi-Pyrénées, c'est l'aéronautique qui domine, à tel point que certains industriels prestataires s'inquiètent de cette « *dépendance quasi absolue* » à ce secteur. Ainsi d'un des prestataires d'Airbus : « *Cela m'incite à y limiter les investissements car en cas de retournement, il serait quasi impossible de redéployer mes salariés sur d'autres secteurs* ».

https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/0600629829977-les-creations-dusines-marquent-le-pas-en-france-2242081.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20190205-%5BProv_%5D-1413980

(Source : www.lesechos.fr du 05/02/2019, Emmanuel Grasland)

[Retour au sommaire](#)

● Salariés précaires : comment les contrats courts ont été multipliés par quatre en trente ans

Le 06/02/19, **Le Monde** a indiqué que la part des contrats courts a été multipliée par 4 en 30 ans. En 2017, 1,2 million de personnes « *en emploi* » ont occupé un contrat court (soit moins de trois mois), qu'il s'agisse de CDD ou de mission d'intérim. « *Cela représente 4,4 % de tous les salariés à un instant T de l'année 2017* ». Toujours minoritaires dans l'emploi, les contrats courts représentent cependant près de 75 % des embauches hors intérim (contre 55 % en 2004). Au cours d'une même année, un salarié peut être embauché plusieurs fois en contrat court. Il existe des disparités entre les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, la part des contrats courts chez les ouvriers est de 10,6 %, contre 1,5 % chez les cadres. Si l'on affine la part chez **les ouvriers**, les plus touchés sont les ouvriers non qualifiés de type industriel (22,4 %) et les ouvriers agricoles (15,6 %). Chez **les cadres**, les plus touchés sont les professionnels de l'information (16,4 %), ceux des arts et spectacles, de la restauration. La proportion des salariés en contrats courts qui vivent avec moins de 1 000 euros mensuels est plus élevée que chez les autres salariés « *en emploi* ». 17 % d'entre eux sont, d'après l'**Insee**, en dessous du seuil de pauvreté (contre 8 % des Français occupant un emploi).

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/02/06/salaries-precaires-comment-les-contrats-courts-ont-ete-multiplies-par-quatre-en-trente-ans_5420175_4355770.html

(Source : www.lemonde.fr du 06/02/2019, Pierre Breteau)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Cour des comptes, rapport annuel 2019. La lutte contre la fraude au travail détaché : un encadrement juridique renforcé, des lacunes dans les sanctions

→ **Présentation de la Cour des comptes** : « *En 2017, 516 000 salariés détachés ont été déclarés en France. Instauré par une directive européenne du 16 décembre 1996, le détachement de travailleurs permet à une entreprise, établie dans un État membre, d'affecter, sous son contrôle et pour une durée limitée, un ou plusieurs de ses salariés à la réalisation d'une prestation de service pour le compte d'une entreprise ou d'une entité publique située dans un autre État membre. Une directive d'application, adoptée le 15 mai 2014, a renforcé la capacité des pouvoirs publics nationaux à en contrôler l'usage. Puis, dans le but à nouveau de prévenir les abus constatés, une révision de la directive de 1996 a été adoptée le 28 juin 2018, notamment afin d'instaurer le principe selon lequel « à travail égal », il doit y avoir « rémunération égale sur un même lieu ». Le détachement de travailleur constitue un régime particulier de travail mal connu et qui fait l'objet de nombreuses fraudes. Si ces abus sont liés à l'activité d'entreprises installées en dehors du territoire national, ils font toujours intervenir un bénéficiaire final installé en France et peuvent même être organisés à partir de la France. Dans ce contexte, la Cour a mené une enquête sur la lutte contre la fraude en matière de travail détaché et la mise en œuvre par la France des directives européennes sur ce sujet. Elle a conduit des investigations auprès de tous les acteurs concernés, au niveau national, dans deux régions, trois départements, ainsi qu'auprès de la Commission européenne et en Belgique, en Roumanie et au Portugal. Au terme de ces travaux, la Cour constate que l'usage du travail détaché conduit à trois formes de fraude (I). Si la politique de lutte contre la fraude produit de premiers effets, des progrès importants doivent être réalisés dans trois domaines prioritaires (II). »*

→ **Rapport public annuel 2019. Tome I. La lutte contre la fraude au travail détaché : un cadre juridique renforcé, des lacunes dans les sanctions (35 pages)** :

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-02/02-lutte-fraude-travail-detache-Tome-1.pdf>

(Source : www.ccomptes.fr du 06/02/2019)

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2019>

(Source : www.ccomptes.fr du 06/02/2019)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● La ministre Jacqueline Gourault propose l'impôt sur le revenu pour tous, Matignon recadre

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, a déclaré dans le JDD que l'impôt sur le revenu pour tous, y compris pour les plus pauvres (qui paierait alors un euro

symbolique), pouvait être une des pistes de sortie du grand débat national. Selon elle, cela recréerait du lien entre citoyen et impôt, d'autant que « *notre système fiscal est surconcentré sur les classes moyennes* ». Tout en précisant qu'il fallait que le gouvernement réfléchisse « *à la contribution que devrait apporter les très hauts revenus* », déclarant qu'elle ne serait « *pas choquée* » par l'instauration d'une nouvelle tranche d'impôt sur les hauts revenus. L'entourage du premier ministre, **Edouard Philippe**, a indiqué que la piste d'un impôt sur le revenu universel n'était pas à l'étude : « *Le Premier ministre a déjà dit qu'il fallait entendre le message des Français qui payent trop d'impôts. Notre engagement, c'est bien de les baisser et nous avons déjà engagé un grand nombre de décisions en ce sens* ».

[https://www.nouvelobs.com/politique/20190224.OBS0727/la-ministre-jacqueline-gourault-propose-l-impot-sur-le-revenu-pour-tous-matignon-recadre.html#xtor=-4-\[ObsTopsWE\]-20190224](https://www.nouvelobs.com/politique/20190224.OBS0727/la-ministre-jacqueline-gourault-propose-l-impot-sur-le-revenu-pour-tous-matignon-recadre.html#xtor=-4-[ObsTopsWE]-20190224)

(Source : www.nouvelobs.fr du 24/02/2019)

● **Les syndicats de patrons demandent plus de convergence fiscale en Europe**

A la veille des élections européennes du 26 mai, **Medef** et **CPME**, les deux organisations patronales françaises, ont demandé qu'il y ait davantage de convergence fiscale et sociale en Europe. **Geoffroy Roux de Bézieux, Medef** : « *Une des choses qui n'a pas progressé du tout depuis 10 ans, c'est une forme de convergence fiscale et sociale. [...] On pourrait imaginer de manière assez simple qu'on décrète qu'il y ait un taux d'impôt minimum sur les sociétés et un taux d'impôt maximum, qu'il y ait une sorte de serpent, et qu'on essaie de faire converger sur 10-15 ans ces taux* ». **La CPME** est d'accord et voudrait qu'on lutte plus efficacement « *contre le dumping fiscal en nommant un ministre des Finances de la zone euro* ». Elle souhaite également que les Etats membres aient plus de liberté pour fixer des taux réduits de TVA. Le but : « *Favoriser notamment "l'économie circulaire" ou "la transition écologique liée au réchauffement climatique"* ». **Le Medef** souhaite que soit mise en place « *une stratégie commerciale plus offensive vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine* », avant d'évoquer les lois d'extraterritorialité américaines « *qui empêchent les entreprises françaises de commercer avec l'Iran* ». **La position des patrons français face à l'Europe**, d'après une étude réalisée par Opinionway pour le Medef, le 26/01/19, auprès de 601 patrons, montre que si 62 % d'entre eux considèrent que l'appartenance à l'UE est une bonne chose, seuls 34 % estiment que cela est bénéfique à leur entreprise. Les plus satisfaites sont les plus grandes entreprises. Le reste de l'étude : 27 % des chefs d'entreprise interrogés pensent que le principal avantage de l'UE est « *l'unité des Européens pour faire face aux grandes puissances mondiales* », 15 % citent l'euro et 10 % « *la libre circulation des biens et des personnes* ».

[https://www.challenges.fr/monde/europe/les-patrons-veulent-une-harmonisation-fiscale-en-europe_640777#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190205](https://www.challenges.fr/monde/europe/les-patrons-veulent-une-harmonisation-fiscale-en-europe_640777#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190205)

(Source : www.challenges.fr du 05/02/2019, avec AFP)

● **Fraude fiscale : UBS condamné à 3,7 milliards d'euros d'amende, un record**

Le 20/02/19, UBS, la banque suisse la plus importante, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Paris, à une amende de 3,7 milliards d'euros. Motifs : démarchage bancaire illicite et blanchiment aggravé de fraude fiscale. Autre condamnation par ce même tribunal : le versement de 800 millions d'euros de dommages et intérêts à l'Etat français. UBS France, filiale d'UBS, a elle été condamnée pour complicité à une amende de 15 millions d'euros. UBS a nié les accusations portées contre elle : « *UBS conteste vigoureusement ce jugement [qui repose] sur des allégations infondées de la part d'anciens employés de la banque qui n'ont même pas été entendus durant le procès* ». UBS a fait appel ; l'appel est suspensif.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/fraude-fiscale-ubs-condamne-a-3-7-milliards-d-euros-d-amende-un-record-808163.html#xtor=EPR-2-\[banque-industrie-financiere\]-20190220](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/fraude-fiscale-ubs-condamne-a-3-7-milliards-d-euros-d-amende-un-record-808163.html#xtor=EPR-2-[banque-industrie-financiere]-20190220)

(Source : www.latribune.fr du 20/02/2019, Delphine Cuny)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Privatisation d'ADP : le Sénat dit non, l'Assemblée nationale aura le dernier mot

Le 05/02/19, le Sénat a rejeté la privatisation d'ADP (aéroports de Paris). Le vote : 246 voix contre, 78 pour. En dernier ressort, les députés auront le dernier mot en seconde lecture (ils ont voté pour en première lecture).

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/privatisation-d-adp-le-senat-dit-non-l-assemblee-nationale-aura-le-dernier-mot-806414.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190206](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/privatisation-d-adp-le-senat-dit-non-l-assemblee-nationale-aura-le-dernier-mot-806414.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190206)

(Source : www.latribune.fr du 06/02/2019)

● Apple règle 500 millions d'arriérés d'impôts au fisc français

D'après le magazine l'Express, Apple a trouvé un accord avec le fisc français. Cet accord aurait été signé fin décembre et porterait sur une somme de près de 500 millions d'euros. Il s'agissait de régler un arriéré d'impôts de dix ans. **Apple** : « *L'administration fiscale française a récemment conclu un audit pluriannuel sur les comptes français de la société et l'ajustement sera communiqué dans nos comptes publics. [...] Nous savons le rôle important que jouent les impôts dans la société et nous payons nos impôts dans tous les pays où nous opérons, en pleine conformité avec les lois et pratiques en vigueur au niveau local* ». Avant d'ajouter qu'en tant qu'entreprise, Apple était « fière » de sa contribution à l'économie française.

[https://www.challenges.fr/entreprise/apple-a-trouve-un-accord-avec-le-fisc-francais-640693#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190205](https://www.challenges.fr/entreprise/apple-a-trouve-un-accord-avec-le-fisc-francais-640693#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190205)

(Source : www.challenges.fr du 05/02/2019)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Le groupe RATP veut recruter près de 4.700 personnes en 2019

Le 05/02/19, le groupe **RATP** a annoncé vouloir recruter « *près de 4 700 personnes en France [en 2019,] dont 4 300 en Ile-de-France* ». La RATP a indiqué vouloir recruter davantage de femmes, « *tout particulièrement pour les métiers de la conduite et de la sécurité* ». Dans cette campagne d'embauches, il y aura 1 800 contrats d'insertion et d'apprentissage. Des exemples de recrutements : 1 400 postes de conducteurs et conductrices de bus, 70 postes de conducteurs et conductrices de métro, 400 postes d'agents de maintenance, 300 postes dans l'encadrement, 290 postes d'agents des stations et gares, 10 postes de gestionnaires de la circulation des trains. Les personnes handicapées ne sont pas oubliées. La RATP, qui emploie aujourd'hui plus de 1 800 personnes en situation de handicap, a rappelé qu'elle s'est engagée à recruter, de 2016 à 2019, 125 personnes handicapées. Enfin, 171 CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi) sur 940 seront « *réservés aux personnes en situation de handicap* ».

[https://www.challenges.fr/entreprise/transports/la-ratp-va-recruter-massivement-en-2019-640749#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190205](https://www.challenges.fr/entreprise/transports/la-ratp-va-recruter-massivement-en-2019-640749#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190205)

(Source : www.challenges.fr du 05/02/2019, avec AFP)

● Les entreprises qui recrutent en Essonne en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant en Essonne : **01)**- Les entreprises de nettoyage des locaux, avec 2 300 postes. **02)**- Thalès Las France (électronique), avec 1 250 postes. Profils : chercheurs, ingénieurs, administratifs. **03)**- CEA de Saclay, avec 690 postes. Profils : ingénieurs, techniciens, etc. **04)**- ITM Logistique alimentaire internationale, avec 630 postes. Profils : logistique. **05)**- BTA (restauration et manutention), avec 200 postes. **NB** : Safran est considéré comme le secteur d'avenir, l'aéronautique recrutant.

[http://www.leparisien.fr/essonne-91/les-entreprises-qui-recrutent-en-essonne-en-2019-04-02-2019-8003373.php#xtor=EREC-1481423488-\[NL91\]---\\${id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/essonne-91/les-entreprises-qui-recrutent-en-essonne-en-2019-04-02-2019-8003373.php#xtor=EREC-1481423488-[NL91]---${id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Florian Garcia, Gérald Moruzzi et S.A.)

[Retour au sommaire](#)

● Les entreprises qui recrutent en Seine-et-Marne en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant en Seine-et-Marne : **01)**- Euro Disney, avec 7 000 CDD et 1 000 CDI. Profils : employés restauration, hôtellerie, vendeurs, hôtes d'attractions, artistes, etc. **02)**- Conforama, avec 70 postes. Profils : préparateurs de commandes, caristes.

03)- FM Logistic (transport), avec préparateurs de commandes, caristes. **04)-** Hermès (luxe), avec 50 postes. Profils : artisans maroquiniers. **05)-** Iris Ohyama (boîtes de rangement en plastique), avec 40 postes. Profils : techniciens maintenance injection plastique. **NB :** La logistique, avec plus de 500 entreprises et environ 15 000 emplois dans le département, est considérée comme le secteur d'avenir.

[http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/les-entreprises-qui-recrutent-en-seine-et-marne-en-2019-04-02-2019-8003376.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/les-entreprises-qui-recrutent-en-seine-et-marne-en-2019-04-02-2019-8003376.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Pascale De Souza, Alexandre Arlot et Hugues Tailliez)

● Les entreprises qui recrutent en Seine-Saint-Denis en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant en Seine-Saint-Denis : **01)-** GFI Informatique, avec 2 750 postes. Profils : consultants e-commerce, ingénieurs cybersécurité. **02)-** Petit Forestier (transport routier), avec 1 000 postes. Profils : mécaniciens, frigoristes, convoyeurs. **03)-** Vente-Privée, avec 500 postes. Profils : développeurs, data scientists. **04)-** Alstom (transports), avec 285 postes. Profils : signalisation, digital et fonctions support centrales. **05)-** Valeo Vision (automobile), avec 100 postes. Profils : ingénieurs R&D, chefs projets électroniques. **NB :** le e-commerce est considéré comme le secteur d'avenir dans le département.

[http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/les-entreprises-qui-recrutent-en-seine-saint-denis-en-2019-04-02-2019-8003352.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/les-entreprises-qui-recrutent-en-seine-saint-denis-en-2019-04-02-2019-8003352.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Claire Guédon)

● Les secteurs qui recrutent dans les Yvelines en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant dans les Yvelines : **01)-** Thalès (électronique), avec 529 emplois. Profils : recherche et développement. **02)-** Airbus Defence et Space (aéronautique), avec 200 postes. Profils : cybersécurité. **03)-** Safran (haute technologie), avec 118 postes. Profils : électronique. **04)-** Dassault Système (numérique), avec 82 postes. Profils : recherche et développement. **05)-** Altran (ingénierie), avec 73 postes. Profils : ingénierie. **NB :** le numérique est considéré comme le secteur d'avenir.

[http://www.leparisien.fr/yvelines-78/les-secteurs-qui-recrutent-dans-les-yvelines-en-2019-04-02-2019-8003370.php#xtor=EREC-1481423601-\[NL78\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/yvelines-78/les-secteurs-qui-recrutent-dans-les-yvelines-en-2019-04-02-2019-8003370.php#xtor=EREC-1481423601-[NL78]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Laurent Mansart et Virginie Weber)

● Les entreprises qui recrutent dans le Val-de-Marne en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant dans le Val-de-Marne : **01)-** Leclerc, avec 1 398 postes. Profils : employés libre-service, chef de rayons, préparateurs de commande drive... **02)-** Assistance publique–Hôpitaux de Paris, avec 772 postes. Profils : aides-soignantes, infirmières, assistantes médicales. **03)-** Derichebourg (services aux entreprises et à l'environnement), avec 523 postes. Profils : assistant de gestion, hôtesse d'accueil, agent d'entretien, etc. **04)-** Sanofi (pharmacie), avec 435 postes. Profils : visiteurs hospitaliers, chefs de projet, techniciens de laboratoire... **05)-** Valeo (automobile), avec 320 postes. Profils : coordinateur web, contrôleur de gestion, techniciens data, spécialiste en électronique auto... **NB :** La santé est considérée comme le secteur d'avenir.

[http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/les-entreprises-qui-recrutent-dans-le-val-de-marne-en-2019-04-02-2019-8003379.php#xtor=EREC-1481423489-\[NL94\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/les-entreprises-qui-recrutent-dans-le-val-de-marne-en-2019-04-02-2019-8003379.php#xtor=EREC-1481423489-[NL94]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Maxime François)

[Retour au sommaire](#)

● Les entreprises qui recrutent dans les Hauts-de-Seine en 2019

Le top cinq des entreprises recrutant dans les Hauts-de-Seine : **01)-** Capgemini, dont Sogeti (numérique, avec 1 650 CDI. Profils : ingénieurs, commerciaux, consultants cybersécurité. **02)-** CGI (numérique), avec 1 100 CDI. Profils : ingénieurs, développeurs. **03)-** Bouygues Telecom, avec 400 CDI et 100 CDD. Profils : ingénieurs, commerciaux, vendeurs. **04)-** MBDA (aéronautique), avec 300 CDI. Profils : ingénieurs, techniciens. **05)-** Thalès (électronique), avec 274 CDI. Profils : ingénieurs, développeurs. La Défense, second quartier d'affaires européen, est considérée comme le bassin d'emplois d'avenir (finance, énergie, conseil, audit, etc.).

[http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/les-entreprises-qui-recrutent-dans-les-hauts-de-seine-en-2019-04-02-2019-8003340.php#xtor=EREC-1481423605-\[NL92\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/les-entreprises-qui-recrutent-dans-les-hauts-de-seine-en-2019-04-02-2019-8003340.php#xtor=EREC-1481423605-[NL92]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Cyril Peter)

● Recrutement en 2019 : à Paris, ces start-up prévoient d'embaucher

Les start-up qui prévoient de recruter en 2019 à Paris. **01)**- Meero (fourniture de solutions photos aux professionnels, organisations de shootings, automatisations des retouches) dans le second arrondissement, rue du 4-Septembre, avec 650 postes en 2019. Profils : recherche et développement (intelligence artificielle), IT, productions. **02)**- Happytal (concierges dans les hôpitaux), avec 200 postes. Profils : métiers de business, développement, marketing, relation clients. D'autre part, 130 postes seront affectés à 35 établissements de santé. Tous profils. **03)**- Doctolib (plateforme de rendez-vous médicaux), avec 400 postes (300 en France, 100 en Allemagne). Profils : développeurs, conseillers service client, product et project managers, etc. **04)**- BlaBlaCar (plateforme de covoiturage), avec 100 postes (hors stages). Profil : parler anglais. **05)**- Finakad (fournisseur d'un logiciel qui permet aux professionnels du bâtiment et des travaux publics de gérer leurs chantiers depuis une tablette), avec 100 postes (50 à Paris, 15 à Lyon, 35 en Asie). Profils : un tiers développeurs, un tiers vente-marketing, un tiers service client. **06)**- Everoad (mise en relation entre expéditeurs et transporteurs), avec 60 postes (45 à Paris, 15 hors de France). Profils : IT, déploiement commercial et opérations. **On recrute aussi en 2019 chez** Aircall (150 postes, téléphonie en cloud), Universign (120 postes, signature électronique), Fretlink (80 postes, transport routier), Platform.sh (70 postes, cloud), Onepark (46 postes, parkings), CybelAngel (45 postes, cybersécurité), Younited Credit (40 postes, prêt à la consommation), Owkin (40 postes, santé), Welcome to the jungle (35 postes, emploi), Whoz (30 postes, solutions RH), StaffMe (30 postes, travailleurs indépendants), Bankin' (30 postes, fintech). Enfin, deux salons importants vont avoir lieu : **Viva Tech**, du 16 au 18 mai 2019, porte de Versailles, et **Start-up safari** du 20 au 23 mars 2019.

[http://www.leparisien.fr/paris-75/recrutement-en-2019-a-paris-ces-start-up-prevoient-d-embaucher-04-02-2019-8003472.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/paris-75/recrutement-en-2019-a-paris-ces-start-up-prevoient-d-embaucher-04-02-2019-8003472.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Charlotte Robinet)

● Recrutements en 2019 : à Roissy et Orly, la hausse du trafic aérien fait décoller l'emploi

Selon **Marc Deman**, directeur adjoint du GIP emploi Roissy, il y a de gros besoins de recrutement dus à la croissance du trafic aérien (72,2 millions de passagers à Paris-Charles de Gaulle en 2018 soit + 4 %, 33,1 millions à Paris-Orly soit + 3,4 %) : « *Automatiquement, ça entraîne énormément de créations d'emploi* ». Si tous les secteurs embauchent, ils ont parfois des difficultés à trouver des candidats possédant les compétences attendues. **Les secteurs qui recrutent : 01)**- L'hôtellerie. Profils : dans toutes les relations avec la clientèle, savoir parler anglais, être mobile. **02)**- La maintenance aéronautique. Il va falloir remplacer 50 % des mécaniciens dans les 10 ans à venir. **03)**- La vente. Est appréciée la connaissance des langues étrangères, que ce soit l'anglais ou des langues plus rares (le chinois en particulier). **04)**- Les compagnies aériennes. Le trafic aérien devrait doubler dans les quinze années à venir. **05)**- la Sûreté et la sécurité.

[http://www.leparisien.fr/economie/emploi/recrutements-en-2019-a-roissy-et-orly-la-hausse-du-traffic-aerien-fait-decoller-l-emploi-04-02-2019-8003463.php#xtor=EREC-295-\[NL95\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/economie/emploi/recrutements-en-2019-a-roissy-et-orly-la-hausse-du-traffic-aerien-fait-decoller-l-emploi-04-02-2019-8003463.php#xtor=EREC-295-[NL95]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 04/02/2019, Thibault Chaffotte avec Charlotte Follana)

[Retour au sommaire](#)

● Paris repart en guerre contre Airbnb, avec une assignation en justice

La mairie de Paris vient d'assigner Airbnb en justice. Motif : 1 000 logements mis en ligne dans la ville n'auraient pas été déclarés légalement. Airbnb risque une amende de 12,5 millions d'euros.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/02/10/paris-repart-en-guerre-contre-airbnb-avec-une-assignation-en-justice_5421584_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 10/02/2019, avec AFP)

TEXTES JURIDIQUES / RAPPORTS DIVERS

● Cour des comptes : Le rapport public annuel 2019

→ **Présentation de la Cour des comptes** : « Introduit par une analyse de la situation d'ensemble des finances publiques à fin janvier 2019, le tome I du rapport public annuel 2019 de la Cour des comptes expose une sélection d'observations suivies de recommandations, mesures concrètes visant à améliorer l'utilisation des fonds publics et l'efficacité des services publics. Ses dix chapitres sont regroupés autour de quatre thèmes : les finances publiques, les politiques publiques, la gestion publique et les territoires. Ils mettent en exergue des échecs, mais également des progrès et des réussites. Le tome II présente les suites données par les administrations, collectivités et autres organismes contrôlés aux observations et recommandations formulées les années précédentes. Douze chapitres sont ensuite regroupés en trois catégories, en fonction du degré de mise en œuvre des recommandations, matérialisé par trois couleurs : vert (La Cour constate des progrès), orange (La Cour insiste) et rouge (La Cour alerte). Deux chapitres détaillent le suivi des recommandations pour la Cour et pour les chambres régionales et territoriales des comptes. Enfin, le tome III présente l'organisation et les missions de la Cour et des chambres régionales et territoriales des comptes. »

→ **Tome I : les observations. Synthèse :**

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-02/RPA2019-synthese-Tome-1.pdf>

→ **Tome I : les observations. Intégrale (504 pages) :**

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/RPA2019-Tome-1-integral.pdf>

→ **Tome II : le suivi des recommandations. Synthèse :**

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-02/RPA2019-synthese-Tome-2.pdf>

→ **Tome II : le suivi des recommandations. Intégrale (433 pages) :**

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/RPA2019-Tome-2-integral.pdf>

→ **Tome III : l'organisation et les missions (153 pages) :**

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/RPA2019-Tome-3-integral.pdf>

(Source : www.ccomptes.fr du 06/02/2019)

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2019>

(Source : www.ccomptes.fr du 06/02/2019)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr